COMMUNE DE GUEREINS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 03 AVRIL 2023

Séance du 03 avril 2023 L'an deux mille vingt-trois, le 03 avril à 19 heures, le conseil municipal, légalement

convoqué le 27 mars 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la

Nombre de conseillers : présidence de Madame Claude CLEYET-MARREL. Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Quorum: 8 Présents: 12 Représentés: 02 Absents: 0 Etaient présents : Madame Claude CLEYET-MARREL, Monsieur Thierry SEVES, Madame Delphine TRONCI, Monsieur Jacques MARAILLAC, Madame Béatrice GAMBINO, Monsieur Daniel MICHEL, Monsieur Stéphane DUFOUR, Madame Nathalie

GOUILLON, Madame Anne GUYON, Monsieur Fabrice VIOLLET, Madame

 $\label{local-loc$

Etaient absents excusés: 2

Monsieur Stéphane MELINON (a remis pouvoir à Monsieur Thierry SEVES); Madame Sandra CLEANTHOUS (a remis pouvoir à Madame Claude CLEYET-

MARREL);

Secrétaire de séance :

Madame Béatrice GAMBINO.

Mme Claude CLEYET-MARREL ouvre la séance à 19 heures 05.

■ ORDRE DU JOUR DU 03 avril 2023

- Délibération sur la convention de reversement de la taxe foncière « bâti » sur les parcs d'activités ;
- 2. Délibération approuvant le compte de gestion ;
- 3. Délibération approuvant le compte administratif;
- 4. DIA à présenter;

■ DELIBERATIONS ADOPTEES: Points 1 à 3

1. Nº 2023-04-03-01 - Convention de reversement de la taxe foncière « bâti » sur les Parcs d'activités

Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur le principe de reversement de la taxe foncière perçu par la commune à l'intercommunalité sur les nouvelles installations des Parcs d'activités à hauteur de 20%.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

AUTORISE Madame le Maire de GUEREINS à signer la convention.

2. N° 2023-04-03-02- Vote du compte de gestion 2022 de la commune

Monsieur Thierry SEVES présente le compte de gestion 2022 de la commune, dressé par Madame NOUGIER, trésorière.

Après vérification de sa concordance avec les différentes pièces comptables, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Déclare que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. Nº 2023-04-30-03 - Vote du compte administratif 2022 de la commune

Monsieur Thierry SEVES présente le compte administratif 2022 de la commune.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur ce compte administratif de la commune présentant :

Pour la section de fonctionnement :

Un excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2022 de 327 275,61 euros ; Un excédent de fonctionnement cumulé de clôture 2022 de 565 399,59 euros ;

Pour la section d'investissement :

Un déficit d'investissement reporté de l'exercice 2022 de - 193 185,80 euros ; Un déficit d'investissement cumulé de clôture 2022 de - 194 419,16 euros ;

Des restes à réaliser de dépenses d'investissement pour 124 048,88 euros. Des restes à réaliser de recettes d'investissement pour 35 20000 euros.

Aucune voix ne se dégage contre l'adoption de ce compte administratif qui est adopté à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

4. N°2023-04-03-04 - DIA

Madame le Maire présente les DIA reçues depuis le dernier conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES:

 Monsieur Thierry SEVES présente en amont, le budget communal 2023 qui sera voté lors du conseil du 12 avril 2023.

TOUR DE TABLE:

- Monsieur Jacques MARAILLAC, adjoint à l'urbanisme :
 - Informe que le fleurissement du centre du village doit s'effectuer sur le mois de mai. Après échange avec le conseil, la date du 13 Mai a été choisie. La communication se fera par le biais du panneau lumineux et du panneau Pocket.
- Madame Béatrice GAMBINO, adjointe à la communication :

Informe que, pour donner suite au dernier rendez-vous avec l'association ASGGM, Monsieur DESCHIZEAUX sait engagé auprès d'eux, à mettre en place des créneaux supplémentaires pour leurs entrainements au stade de Montceaux et de Saint Didier sur Chalaronne.

- Madame Delphine TRONCI, adjointe aux affaires scolaires :

Informe que les inscriptions scolaires pour la rentrée 2023 se sont bien passées ?

- ° 14 élèves en Petite Section
- ° 2 élèves en Moyenne Section

Quelques inscriptions encore attendues d'ici la rentrée.

Monsieur Stéphane DUFOUR, conseiller municipal:

Fait remarquer la présence d'un trou sur la chaussée, rue des sables.

Date du conseil budgétaire : 12 avril 2023 à 19h00

La séance est levée à 21 heures 15.

Le Maire.

Madame Claude CLEYET-MARREL,

La secrétaire de séance, Béatrice GAMBINO

Conseil municipal de (1) ERFIDE Séance du 03 avril 2023 Paraphes du Maire et de la sécréthire de séance